



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N ° 207 - DECEMBRE 2013

SOMMAIRE

Préfecture de la région d'Ile- de- France, préfecture de Paris

Direction des services administratifs du SGAR

Arrêté N °2013350-0001 - Arrêté du 16 décembre 2013 portant nomination des membres de la commission chargée de l'administration provisoire de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine- Saint- Denis

..... 1



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n ° 2013350-0001

signé par
Préfet de la région d'Ile- de- France, Préfet de Paris

le 16 Décembre 2013

Préfecture de la région d'Ile- de- France, préfecture de Paris
Direction des services administratifs du SGAR
Bureau des affaires générales

Arrêté du 16 décembre 2013 portant nomination des membres de la commission chargée de l'administration provisoire de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine- Saint- Denis

PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ

**Portant nomination des membres de la commission
chargée de l'administration provisoire
de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint-Denis**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU** le code de l'artisanat, et notamment ses articles 17 et 27,
- VU** le décret n° 76-595 du 30 juin 1976 relatif à la création des chambres de métiers de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne,
- VU** le décret n° 99-433 du 27 mai 1999 modifié relatif à la composition des chambres de métiers et de l'artisanat de région et de leurs sections, des chambres régionales de métiers et de l'artisanat et des chambres de métiers et de l'artisanat départementales et à l'élection de leurs membres, et notamment son article 33,
- VU** l'arrêt de la cour administrative d'appel de Versailles du 21 novembre 2013 rejetant la requête du président de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint-Denis tendant à l'annulation partielle du jugement du tribunal administratif de Montreuil du 12 avril 2012 annulant les élections de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint-Denis du 3 février 2012,
- SUR** proposition du préfet de la Seine-Saint-Denis,

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} : La commission chargée d'administrer provisoirement la chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint-Denis et d'en exercer les attributions mentionnées à l'article 4 est composée ainsi qu'il suit :

- **M. Eric BLEUZE**, boulanger, Les Richardets, 28, avenue Gabriel Péri, 93160 Noisy-le-Grand,
- **M. Daniel DELABY**, réparateur véhicule automobile, Garage Jean Jaurès, 174, avenue Jean Jaurès, 93300 Aubervilliers,
- **M. Alain DUTHE**, couvreur étanchéiste, Axe Etanchéité, 132, avenue Jean Jaurès, 93110 Rosny-sous-Bois
- **Mme Huguette GAUBOUT**, boulangère, L'Epi d'Or, 2, rue de la République, 93100 Montreuil,
- **M. Philippe PAILLIETTE**, boulanger, 27, avenue de Chanzy, 93320 Les-Pavillons-sous-Bois,
- **M. Patrick TOULMET**, prothésiste dentaire, 4, rue Charles Perrin, 93380 Pierrefitte,
- **Mme Sabrina ZARA épouse ABBONDANZA**, coiffeuse, SCS, 172, rue de la République, 93700 Drancy.

.../...

ARTICLE 2 : Lors de sa première réunion, la commission désigne un président et un trésorier.

ARTICLE 3 : Les fonctions des membres de la commission désignés ci-dessus cessent lors de l'installation des membres de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine-Saint-Denis qui fera suite aux élections organisées en application de l'article 17 du code de l'artisanat.

ARTICLE 4 : La commission est chargée des affaires courantes permettant d'assurer la permanence du service public, à l'exclusion de tous actes et initiatives qui ne procèdent pas de la gestion quotidienne, ordinaire et conservatoire.

ARTICLE 5 : Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et le préfet de la Seine-Saint-Denis sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, ainsi qu'à celui de la préfecture de la Seine-Saint-Denis.

Fait à Paris, le 16 DEC. 2013

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France
Préfet de Paris


Jean DAUBIGNY